

Com-20876
Argumentation et communication

6 – Atelier: L'analyse de l'argumentation

Pratte (20/09/2003) ARG-1
Proposition :
[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]
Justification(s) :
[En raison de la valeur symbolique forte du mariage]

Pratte (20/09/2003) ARG-2

Proposition :

[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]

Justification(s) :

[Parce que priver les unions gaies de ce sceau d'approbation sociale est discriminatoire]

Pratte (20/09/2003) ARG-2 bis

Proposition :

[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]

Justification(s) :

[Parce que si on ... refuse la reconnaissance sociale et ..., on ne peut prétendre les traiter sur le même pied ...]

Pratte (20/09/2003) ARG-3

Proposition :

[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]

Justification(s) :

[Parce que le mariage et les unions homosexuelles ne sont pas, aujourd'hui, fondamentalement différentes (sic)]

Pratte (20/09/2003) ARG-3 bis

Proposition :

[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]

Justification(s) :

[Parce que la capacité de concevoir n'est pas le fondement même du mariage]

Pratte (20/09/2003) ARG-4

Proposition :

[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]

Justification(s) :

[Parce que ouvrir le mariage aux homosexuels ne minera pas l'institution]

Pratte (20/09/2003) ARG-4-bis

Proposition :

[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]

Justification(s) :

[Parce que le mariage gai ne fragilisera pas les couples mariés ou leur capacité d'élever une famille]

Pratte (20/09/2003) ARG-5

Proposition :

[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]

Justification(s) :

[Parce qu'on ne peut pas prétendre que les couples gais ne sont pas en mesure d'élever leurs enfants aussi bien que d'autres]

Pratte (20/09/2003) ARG-2-ter

Proposition :

[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]

Justification(s) :

[Parce que la position contraire ... mène automatiquement à une politique discriminatoire ...]

Pratte (20/09/2003) ARG-6

Proposition :

[Les lois canadiennes devraient accorder aux personnes homosexuelles le droit de se marier]

Justification(s) :

[Parce que lorsque les lois reconnaîtront ... les unions homosexuelles, la société ... et le mariage ... seront enrichis]

Pratte (20/09/2003)

P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
J1	J2	J2bis	J3	J3bis	J4	J4bis	J5	J2ter	J6	

Pratte (20/09/2003)

A1	A2	A2bis	A3	A3bis	A4	A4bis	A5	A2ter	A6	

Pratte (11/04/2005) ARG - 1

Proposition :
[Tenir des élections serait prématuré]

Justification(s) :
[Il faut attendre la publication du rapport ...]

Pratte (11/04/2005) ARG - 1 bis

Proposition :

[La population fait preuve d'une grande sagesse en souhaitant la publication du rapport avant d'aller aux urnes]

Justification(s) :

[Il serait bien imprudent de tenir des élections sur la seule base du témoignage d'un entrepreneur peu scrupuleux]

Pratte (11/04/2005) OP - 1

Proposition :

[Des changements aux lois régissant le financement des partis devront être envisagés]

Justification(s) :

[Ø]

Pratte (11/04/2005) ARG - 2

Proposition :

[Les changements aux règles ne suffiront pas]

Justification(s) :

[Les agissements allégués ... sont déjà interdits; cela n'a pas arrêté les responsables ...]

Pratte (11/04/2005) ARG -3

Proposition :
[Le problème est difficile à résoudre]

Justification(s) :
[Parce qu'on ne peut empêcher des esprits corrompus d'abuser du système]

Pratte (11/04/2005) OP - 2

Proposition :
[La solution repose chez les élus]

Justification(s) :
[Ø]

Pratte (11/04/2005) OP - 3

Proposition :
[Les politiciens devraient avoir le courage d'imposer à leurs organisateurs le respect intégral de la lettre et de l'esprit des lois]

Justification(s) :
[Ø]

Pratte (11/04/2005) OP - 4

Proposition :

[Les politiciens devraient changer la culture malsaine qui mine notre vie politique]

Justification(s) :

[Ø]

Pratte (11/04/2005) ARG - 4

Proposition :

[Ce que nous avons vu ... n'incite pas à l'optimisme]

Pratte (11/04/2005) ARG -4

Justification(s) :

[Ils ont plongé dans la bataille partisane avec un plaisir évident]

[Le caractère factice de l'indignation ... était dénoncé par l'éclat des sourires]

[Les libéraux ont eu le culot de dénoncer ...]

Pratte (11/04/2005) OP -5

Proposition :

[De temps à autre, les politiciens devraient considérer l'intérêt public plutôt que l'intérêt partisan]

Justification(s) :

[Ø]
